

Dossier n° :

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de :

Chauffage Gaspésien FL inc. (43-2116934)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante

Créancier : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Télécopieur : _____

_____ Courriel : _____

Je certifie ce qui suit:

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ (préciser le poste ou la fonction), de _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, de la proposition), soit le 29^{ième} jour d'avril 2016, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises

 Réclamation non garantie au montant de _____ \$ (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

 Pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire. Pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire) **Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après: (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

 Réclamation garantie au montant de _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que

vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

- Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____ \$**
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)
- Réclamation d'un salarié au montant de _____ \$**
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$.
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$.
- Réclamation d'un employé relative au régime de pension au montant de _____ \$**
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$.
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$.
- Réclamation contre les administrateurs au montant de _____ \$** (À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après:
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)
- Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____ \$**
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après:
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
5. Au meilleur de ma connaissance, **je suis lié** (ou le créancier susnommé est lié) ou **je ne suis pas lié** (ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)
7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'un particulier.)
 Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
 Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté à _____ (ville) cette _____ (journée) de _____ (mois), _____ (année)

Signature de Créancier ou un Officier Autorisé

Témoin

Note: Si un affidavit est joint au présent formulaire, s'il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Avertissements: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de Chauffage Gaspésien FL inc. (débiteur)

Je, _____ (nom de créancier ou un officier autorisé), de _____ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ (nom de la personne nommée), de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Date le _____ (jour) de _____ (mois), _____ (année), dans la ville de _____ (ville), dans la province de _____ (province).

Témoïn

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoïn

Par

Nom et titre du signataire autorisé

Procuration

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote à la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fondé de pouvoir des créanciers.

Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- Un débiteur ne peut voter par procuration à aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier;
- À l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorisé;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuration en règle. Le nom du créancier doit paraître sur la procuration.

Avis de contrôle pour les Preuves de Réclamations

Cette liste de vérification est fournie pour vous aider à préparer la Preuve de Réclamation (formulaire 31) ci-jointe et, au besoin, la procuration (formulaire 36). Veuillez vérifier chacun des points mentionnés. Chaque créancier doit prouver sa réclamation, faute de quoi il n'a pas droit de partage dans la distribution qui peut être opérée.

Générale

- La signature d'un Témoïn est exigée.
- La réclamation doit être signée personnellement par l'individu qui complète la déclaration.
- Inscrivez l'adresse complète pour expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant indiqué sur la preuve de réclamation.

Paragraphe (1) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si l'individu qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, il doit inscrire sa position ou son titre.

Paragraphe (3) de la Preuve de Réclamation

- Un relevé détaillé du compte doit être joint à la Preuve de Réclamation en incluant la date, le numéro et le montant de toutes les factures et tous les frais, incluant également la date, le numéro et le montant de tous les paiements ou crédits. Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence avec un solde d'ouverture.

Paragraphe (4) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier non garanti prioritaire doit spécifier la nature particulière de sa créance qui lui donne droit à une priorité ainsi que le calcul détaillé de celle-ci.
- Le créancier garanti doit indiquer sur une feuille annexée le détail de chaque garantie, sa valeur estimative et la date ou elle a été accordée ou autres détails à l'appui de sa réclamation, et joindre les documents relatifs à la garantie.
- Concernant une réclamation suite à une réalisation de bail ou contre un courtier en valeur mobilière, le créancier doit fournir tous les détails de sa créance, y compris les calculs s'y rapportant.

Paragraphe (5) de la Preuve de Réclamation

- En vertu de la définition de l'article 4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, tous les demandeurs doivent indiquer s'ils sont liés ou non liés avec le débiteur, en cochant la phrase appropriée.

Paragraphe (6) de la Preuve de Réclamation

- Tous demandeurs doivent inclure une liste des paiements ou crédits reçus ou attribués comme suit:
- Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur ne sont pas des « personnes liées »;
- Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées ».

District de: Québec
No. division: 11
No. cour: 105-11-000567-168
No. dossier: 43-2116934

FORMULAIRE 68

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Chauffage Gaspésien FL inc.
personne morale légalement constituée ayant son siège social au 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse
(Québec) G0C 2V0

original modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. Chauffage Gaspésien FL inc. a déposé une cession le 29^{ième} jour d'avril 2016, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 26^{ième} jour de mai 2016, à 11:00, au bureau de Bureau du syndic, au 189, boul. Perron Ouest, New Richmond, Québec, G0C 2B0.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 29^{ième} jour d'avril 2016, à Québec, Québec.

Raymond Chabot Inc.

Syndic

District de: Québec
 No. division: 11
 No. cour: 105-11-000567-168
 No. dossier: 43-2116934

FORMULAIRE 78

Bilan — faillite d'entreprise

(paragraphe 49(2), alinéa 158d) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Chauffage Gaspésien FL inc.
 personne morale légalement constituée ayant son siège social au 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse
 (Québec) G0C 2V0

Originale

Modifiée

Au Failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 28ième jour d'avril 2016. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$174,874.00
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$51,495.00
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$0.00
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$0.00
	pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
Total du passif		\$226,369.00
Surplus		\$0.00

ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Inventaire	\$10,000.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$0.00
	Douteuses	\$0.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6.	Espèces	\$0.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$0.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$75,790.00
10.	Ameublement	\$0.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières, (actions, obligations, débetures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$2,000.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$0.00
<i>Si le Failli est une personne morale, ajoutez:</i>		
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
Total de l'actif		\$87,790.00
Déficit		\$138,579.00

Je, Florian Laviolette, de Chauffage Gaspésien FL inc. de Saint-Alphonse dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 28ième jour d'avril 2016 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT)
 devant moi Rimouski, dans la province de Québec,
 ce 28ième jour d'avril 2016

Stéphane Gauvin
 Commissaire à
 l'assermentation
 pour la province
 de Québec

Signature du Failli

Liste "A"
Créanciers non garantis
 Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nom du créancier	Adresse	Montant de réclamation
1	9221-4733 Québec inc.	8, rue des Cyprès, Caplan, Québec, Canada, G0C 1H0	\$2,728.00
2	A.P. Chevrolet Buick GMC inc.	189, boul. Perron Est, New Richmond, Québec, Canada, G0C 2B0	\$723.00
3	Agenda syndicat des infirmières	C.P. 6204, Gaspé, Québec, Canada, G4X 2R7	\$271.00
4	Air Liquide Canada inc.	11201, boul. Ray-Lawson, Anjou, Québec, Canada, H1J 1M6	\$670.00
5	Barriault, Odile	12, rue Principale Est, Saint-Alphonse, Québec, Canada, G0C 2V0	\$769.00
6	BMR Groupe Cormier	224, chemin Cyr, New Richmond, Québec, Canada, G0C 2B0	\$1,256.00
7	Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents	104, avenue Louisbourg, Bonaventure, Québec, Canada, G0C 1E0	\$28,571.00
8	Chauffage Premier inc.	6715, Louis Sicard, Saint-Léonard, Québec, Canada, H1P 1T5	\$16,246.00
9	CIEU-FM	1645, boul. Perron, Carleton, Québec, Canada, G0C 1J0	\$2,550.00
10	CLD de la MRC de Bonaventure	51, rue Notre-Dame, C.P. 338, New Carlisle, Québec, Canada, G0C 1Z0	\$15,429.00
11	Communication Médialog	138, route 132 Ouest, New Richmond, Québec, Canada, G0C 2B0	\$615.00
12	CSST - Service du recouvrement Est	530, boul. de l'Atrium, bureau 360 C.P. 1200, succ. Terminus, Québec, Québec, Canada, G1K 7E2	\$100.00
13	Data Express	925, boul. de Maisonneuve, Montréal, Québec, Canada, H3A 0A5	\$866.00
14	Deloitte	287, Pierre-Saindon, bureau 402, Rimouski, Québec, Canada, G5L 9A7	\$0.00
15	Dona	6944, Jarry Est, 2e étage, Saint-Léonard, Québec, Canada, H1P 3C1	\$44.00
16	Entrepreneur Local	886, St-François-Xavier, suite 1315, Montréal, Québec, Canada, H2X 0A8	\$402.00
17	Grossite M.R. Boucher	77, rue Principale, Saint-Antonin, Québec, Canada, G0L 2J0	\$7,954.00
18	Groupe Négotal inc.	4600, Henri-Bourassa, suite 105, Québec, Québec, Canada, G1H 3A5	\$155.00
19	Groupe Optimaz	1804, Le Corbusier, Laval, Québec, Canada, H7S 2N3	\$488.00
20	Groupe Pages Jaunes	C.P. 11788, succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, Canada, H3C 0C2	\$1,581.00
21	Hydro-Québec	140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, Canada, H2P 1C3	\$702.00
22	Imprimerie des Anses	583, rue Commerciale Ouest, Chandler, Québec, Canada, G0C 1K0	\$297.00
23	Info Média	1220, Beauharnois, suite 354, Montréal, Québec, Canada, H4N 1J5	\$476.00
24	Leblanc Bourque Arsenault	604, boul. Perron, Maria, Québec, Canada, G0C 1Y0	\$5,026.00
25	LS Bilodeau inc.	281, route 108 Est, Saint-Éphrem, Québec, Canada, G0M 1R0	\$7,947.00
26	Media Exel.ca inc.	201-2348, chemin Lucerne, Mont-Royal, Québec, Canada, H3R 2J8	\$1,162.00
27	Ministère du Revenu du Québec - Québec	1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, Canada, G1N 4V5	\$6,542.00
28	MRC de Bonaventure	51, rue Notre-Dame, C.P. 310, New Carlisle, Québec, Canada, G0C 1Z0	\$475.00
29	Perfect Pen	P.O. Box 4090, Station A, Toronto, Ontario, Canada, M5W 0E9	\$1,139.00
30	Pitney Bowes	c/o BankruptcyHighway.com P.O. Box 57100, Etobicoke, Ontario, Canada, M8Y 3Y2	\$1.00
31	Purolator	P.O. Box 7006 31 Adelaide Street East, Toronto, Ontario, Canada, M5C 3E2	\$871.00
32	Quincaillerie St-Omer	134, route 132 Est, Saint-Omer, Québec, Canada, G0C 2Z0	\$511.00
33	Rénovation Le Voyageur	147, boul. Perron Est, Caplan, Québec, Canada, G0C 1H0	\$2,765.00
34	SADC de Baie-des-Chaleurs	122, boulevard Perron Ouest, New Richmond, Québec, Canada, G0C 2B0	\$25,948.00
35	Visa - Desjardins	425, av. Viger Ouest, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1W5	\$30,000.00
36	Wolseley	351, des Chevaliers, Rimouski, Québec, Canada, G5L 1X3	\$9,422.00
37	Yves Savoie enr.	175, Henderson, New Richmond, Québec, Canada, G0C 2B0	\$172.00
Total:			\$174,874.00

28ième jour d'avril 2016

 Failli

 Date

Liste "B"
Créanciers garantis
 Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nature de la réclamation Détails de la garantie	Date de la garantie	Montant de la réclamation	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières 2250, rue St-Olivier Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9 DAS		\$5,163.00	\$0.00	\$0.00	\$5,163.00
2	Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents 104, avenue Louisbourg Bonaventure, Québec, G0C 1E0 INV - Inventaire	28 avr. 2016	\$40,000.00	\$10,000.00	\$0.00	\$30,000.00
3	Commission scolaire René-Lévesque 145, avenue Louisbourg Bonaventure, Québec, G0C 1E0 IMM - Immeuble commercial sis au 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse (Québec) (évaluation municipale)	28 avr. 2016	\$248.00	\$248.00	\$0.00	\$0.00
4	Ministère du Revenu du Québec - Québec 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I Québec, Québec, G1N 4V5 DAS		\$3,000.00	\$0.00	\$0.00	\$3,000.00
5	Municipalité de Saint-Alphonse 127, rue Principale Est Saint-Alphonse, Québec, G0C 2V0 IMM - Immeuble commercial sis au 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse (Québec) (évaluation municipale)	28 avr. 2016	\$3,084.00	\$75,542.00	\$72,458.00	\$0.00
Total:			\$51,495.00	\$85,790.00	\$72,458.00	\$38,163.00

Failli

28ième jour d'avril 2016

Date

Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.
Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nom du créancier Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:						

Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres
Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nom du créancier ou du réclamant, Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:					

Liste "E"
Créances payables à l'actif
Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nom du débiteur, Adresse et occupation	Nature de la dette, Folio du grand livre ou autre livre portant détails, Détails des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance	Bonne Douteuse Mauvaise	Date de créance	Évaluation du produit
Total:					

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant, Adresse, Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Estimated to produce	Particular of any property held as security for payment of bill or note, etc.
Total:					

Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au Failli
 Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Description de la propriété, Nature du droit du Failli, Qui en détient le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges		Valeur de rachat ou surplus
			nom, adresse	montant	
1	Immeuble commercial sis au 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse (Québec) (évaluation municipale)	\$75,790.00			\$72,458.00
			Commission scolaire René-Lévesque 145, avenue Louisbourg Bonaventure, Québec, G0C 1E0	\$248.00	
			Municipalité de Saint-Alphonse 127, rue Principale Est Saint-Alphonse, Québec, G0C 2V0	\$3,084.00	
	Total:	\$75,790.00		\$3,332.00	\$72,458.00

Failli

28ième jour d'avril 2016

Date

Liste "H"
Biens
Chauffage Gaspésien FL inc.

No	Nature des biens	Endroit où les biens sont situés, Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être réalisés
1	Inventaire	Inventaire 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse, Québec, Canada, G0C 2V0	\$0.00	\$0.00
2	Véhicules	Véhicule Saturn VU 2004 225, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse, Québec, Canada, G0C 2V0	\$0.00	\$2,000.00
Total:			\$0.00	\$2,000.00

Failli

28ième jour d'avril 2016

Date

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier

FORMULAIRE 1.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Daté le _____ jour _____,
à , .

Personne responsable (expéditeur) :	Stéphane Gauvin -
(Syndic / administrateur/ séquestre intérimaire / séquestre : veuillez préciser)	Syndic
Dénomination sociale (le cas échéant) :	Raymond Chabot Inc.
Adresse :	140, Grande-Allée Est, bureau 200, Québec , Québec, G1R 5P7
Téléphone :	(514)673-5196
Télécopieur :	(581)318-2892
Courriel :	reclamationEst@rcgt.com

AVIS

Veillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.